



## Evra – Mise à jour sur l'engagement de conformité volontaire

OTTAWA, le 1<sup>er</sup> mars 2005 : Conformément à l'engagement de conformité volontaire approuvé par le Conseil le 21 février dernier de réduire le prix du Evra, Janssen-Ortho Inc. réduira également le prix du Levaquin.

En vertu de cet engagement, le prix du timbre Evra sera réduit à 4,47 \$, soit une réduction de 45 %. Janssen-Ortho remboursera également au Gouvernement du Canada les recettes excédentaires perçues de la vente du médicament Evra à un prix excessif pour la période allant de la date de la première vente du médicament Evra au Canada à la fin juin 2004, soit 1 359 263,67 \$. De plus, Janssen-Ortho remboursera les recettes excédentaires qu'il a perçues au cours de la période de rapport allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2004, soit 1 496 019,02\$, en réduisant le prix du Levaquin 5mg/mL (DIN 02236839) et du Levaquin 25mg/mL (DIN 02236840), et ce, à compter d'aujourd'hui.

Dans l'éventualité où la valeur des recettes excédentaires ne serait pas totalement remboursée en date du 31 décembre 2005, Janssen-Ortho remboursera le reliquat de cette somme en remettant au plus tard le 31 janvier 2006 un paiement au gouvernement du Canada.

Pour de plus amples renseignements sur cette affaire, veuillez communiquer avec la Secrétaire du Conseil au (613) 954-8299 ou par courriel à [sdupont@pmprb-cepmb.gc.ca](mailto:sdupont@pmprb-cepmb.gc.ca).